

# Corrigé offert par SES réussite

*Document à usage pédagogique – ne pas diffuser*

## Question 1

Le partage des risques est bénéfique car il permet de protéger les individus contre les conséquences financières des risques sociaux grâce à la solidarité collective.

En effet, chacun cotise lorsqu'il travaille afin de financer des prestations sociales pour les personnes confrontées à un risque comme la maladie, le chômage ou la vieillesse. Cela permet aux individus de conserver un revenu ou d'accéder aux soins même lorsqu'ils rencontrent des difficultés.

Par exemple, lorsqu'un salarié tombe malade, la Sécurité sociale rembourse une partie de ses soins médicaux et peut lui verser des indemnités journalières pendant son arrêt de travail. Sans ce partage des risques, certaines personnes ne pourraient pas payer leurs soins ou verraient fortement leur niveau de vie diminuer.

## Question 2

Le poids des cotisations sociales dans le financement de la protection sociale diminue entre 1995 et 2016.

En 1995, les cotisations sociales représentent environ 63 % des ressources de la protection sociale contre environ 55 % en 2016.

On peut calculer une baisse de :

$$63 - 55 = 8 \text{ points.}$$

Les cotisations sociales restent la principale source de financement de la protection sociale, mais leur importance diminue progressivement au profit d'autres ressources comme la CSG ou les impôts et taxes.

## Question 3

Les modalités de financement de la protection sociale se sont diversifiées au fil du temps.

Pendant longtemps, la protection sociale était financée principalement par les cotisations sociales versées par les salariés et les employeurs. Cependant, leur poids diminue progressivement.

En effet, les cotisations sociales représentent environ 76 % des ressources en 1959 contre environ 55 % en 2016.

On peut calculer une baisse de :

$$76 - 55 = 21 \text{ points.}$$

Dans le même temps, de nouvelles sources de financement apparaissent et prennent de plus en plus d'importance. La contribution sociale généralisée (CSG), créée en 1991, augmente progressivement dans les ressources de la protection sociale. Les autres impôts et taxes ainsi que les contributions publiques augmentent également.

Cette diversification permet de moins faire reposer le financement de la protection sociale uniquement sur le travail et les cotisations salariales.